



Incidence alarmante de maladies oculaires chez les enfants et les personnes âgées malgré le nombre croissant d'examens de la vue

OTTAWA, le 15 mai 2018 – Une majorité de Canadiens a déclaré avoir subi un examen de la vue l'année dernière et, pourtant, la recherche parrainée par l'Association canadienne des optométristes (ACO) révèle une incidence alarmante de maladies oculaires chez les enfants et les personnes âgées.

Le mois dernier, l'ACO a retenu les services de Nanos Research pour effectuer une étude visant à déterminer l'accès des Canadiens à des services de santé oculovisuelle et de soins de la vue. Les Canadiens qui gardent des enfants ou des personnes âgées déclarent obtenir les soins de la vue ou de santé oculovisuelle pour ceux-ci plus souvent auprès d'un optométriste que de n'importe quel autre fournisseur dans le domaine. L'examen de la vue (sauf pour une ordonnance pour des lunettes ou des lentilles cornéennes) a révélé une maladie ou affection oculaire chez un enfant sur cinq et deux personnes âgées sur trois.

Dans le cas des enfants, l'amblyopie (œil paresseux) ou le strabisme (yeux croisés) témoignaient de maladies oculaires qui n'avaient pas été diagnostiquées précédemment. Plus tôt l'amblyopie est diagnostiquée et traitée, meilleures sont les chances d'un rétablissement complet. L'amblyopie non traitée peut provoquer la cécité dans l'œil en cause. De même, le strabisme peut être corrigé, mais l'absence de traitement peut entraîner la non-utilisation de l'œil et l'amblyopie. Le Canada compte près de six millions de personnes âgées, et ce nombre devrait doubler d'ici 2061¹. Les maladies oculaires décelées chez les personnes âgées comprennent les cataractes, le glaucome, les troubles de la rétine et la dégénérescence maculaire liée à l'âge, et sont toutes des troubles attribuables à l'âge qui peuvent entraîner une perte de vision s'ils ne sont pas traités.

« Depuis vingt ans, les optométristes canadiens ont consacré plus de 26 millions de dollars à sensibiliser la population à la santé oculovisuelle et aux soins de la vue. Bien que nous soyons heureux de constater que nos efforts de promotion des examens de la vue auprès des Canadiens portent fruit, nous sommes troublés par l'incidence des maladies que ces examens révèlent », déclare le Dr Michael Dennis, président de l'Association. « L'étude confirme la crise émergente au Canada dans le domaine de la santé oculovisuelle – particulièrement chez les personnes âgées – et la nécessité d'une forte présence fédérale pour faire de la santé oculovisuelle et des soins de la vue une priorité en matière de santé de la population. »

L'examen de la vue qu'effectue un optométriste correspond à un examen physique des yeux; il porte sur l'ensemble du système oculaire et visuel. En plus de déceler les maladies et les troubles oculaires, il peut également faire ressortir d'autres problèmes de santé, tels que le diabète, l'hypertension artérielle et les tumeurs cérébrales.

¹ Statistique Canada/Recensement de 2016



CANADIAN ASSOCIATION OF OPTOMETRISTS
ASSOCIATION CANADIENNE DES OPTOMÉTRISTES

L'Association canadienne des optométristes représente l'optométrie à l'échelle nationale et remplit son mandat de promouvoir de façon concertée la norme la plus élevée en matière de soins ophtalmologiques primaires par la promotion d'une vision et d'une santé ophtalmologique optimale. Pour en savoir davantage, consultez opto.ca.

Relations avec les médias : Rhona Lahey / directrice, Communications et marketing / 613-23-7924, poste 213 ou rlahey@opto.ca